

BRIS DE MACHINE : CONNAITRE LES GARANTIES ET TARIFER LE RISQUE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA148	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1294,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 07/04/2025 au 08/04/2025
- Du 25/09/2025 au 26/09/2025

OBJECTIFS

- Identifier les matériels assurables
- Appréhender les mécanismes de base des garanties bris de machines dans le processus de souscription et de tarification
- Analyser l'environnement du client, diagnostiquer et élaborer la solution technique

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Visualisation des principaux types de machines et analyse de leur vulnérabilité.

Définition du contenu des garanties et de leur mécanisme de mise en jeu.

Tarification du risque bris de machine à partir d'exercices.

Le formateur analyse les garanties particulières grâce à des fiches techniques relatives à chaque type de machine.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice

- A. Identifier les activités sensibles
- B. Identifier les matériels assurables
- 1. Appréhender la notion de machines
- 2. Identifier les étapes de la vie d'une machine
- 3. Distinguer les grands types de matériels
- 4. Délimiter la frontière entre entretien et assurance
- C. Analyser le contenu des garanties bris de machines
- 1. Définir les notions de bris interne et externe
- 2. Analyser les exclusions
- 3. Connaître les principales extensions de garantie
- D. Déterminer le taux applicable à un contrat d'assurance bris de machine
- 1. Identifier les critères de tarification
- 2. Intégrer le niveau de franchise dans la tarification
- 3. Déterminer l'incidence du montant à assurer sur le taux de base
- 4. Facteurs d'aggravation et de rabais de la cotisation
- E. Comprendre les garanties particulières
- 1. Définir la notion de Mise en Service Industriel (MSI)
- 2. Identifier les garanties spécifiques à la police montage-essais
- 3. Connaître les interactions entre la police montage-essais et les autres assurances de choses et de responsabilité
- 4. Comprendre les principaux mécanismes de la perte d'exploitation : présentation de la Perte d'Exploitation Anticipée (PEA)

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats risques d'entreprises

Managers technico-commerciaux

Conseillers clientèle

Agents généraux

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1294,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 10:01